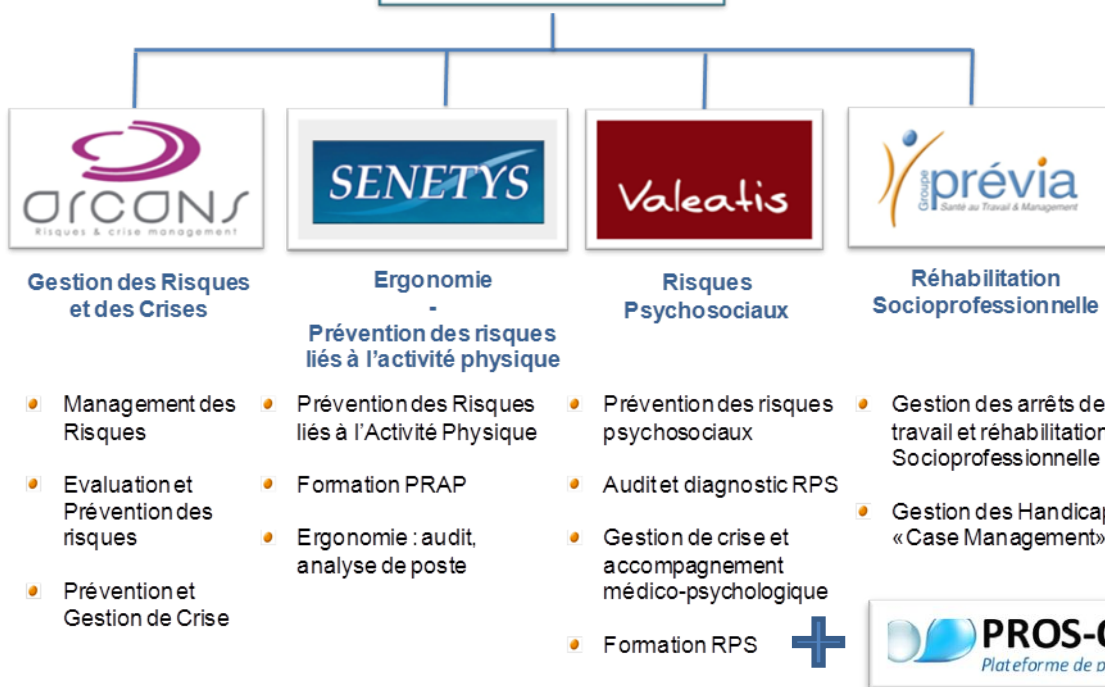




Catalogue de Formations 2012

-
Santé au Travail
Management des Risques

Groupe PREVIA :



SOMMAIRE

Gestion des risques et des crises

- Gérer les risques de l'entreprise, cartographie, traitement et arbitrage 3
- Gérer les risques dans une PME : cartographie et traitement des risques 4
- Formation au contrôle interne 5
- Prévenir la pénibilité en entreprise 6
- Accessibilité des ERP : mettre en place une démarche de mise en accessibilité 7
- Gestion des crises : la réponse de l'entreprise 8

Ergonomie et prévention des risques liés à l'activité physique, TMS

- L'approche globale des pathologies dorsolombaires et TMS 9
- L'apprentissage des méthodes et des démarches ergonomiques 10
- La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique / PRAP organisation 11
- La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique / PRAP opérateurs gestes et postures 12
- L'aménagement ergonomique du poste de travail 13
- L'amélioration des situations de travail sur les postes informatiques 14
- Remédiation physique : étirements et échauffements 15

Prévention et gestion des risques psychosociaux

- Sensibilisation en prévention des risques psychosociaux 16
- Evaluer et prévenir les risques psychosociaux 17
- Gestion du stress et prévention du syndrome d'épuisement professionnel 18
- Prise en charge des victimes d'incidents critiques 19
- Gestion des conflits et de l'agressivité 20
- Prévention du suicide au travail 21
- Conduites addictives et travail 22
- Management et harcèlement 23

Public concerné



- Dirigeants, risk managers
- Gestionnaires des risques
- Toute personne amenée à gérer les risques au sein d'un département, d'un service ou d'une organisation

Contexte



La maîtrise des risques est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'entreprise. Pour qu'un dispositif de gestion des risques soit efficace, il doit revêtir certaines caractéristiques et ses fondements doivent être solides. C'est à ces conditions qu'il peut être moteur dans le développement de l'entreprise et contribuer à sa pérennité.

Objectifs



- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise.
- Élaborer une stratégie de traitement des risques.
- Contrôler et auditer le système mis en place.

Programme



1- Maîtriser les concepts clés de la gestion des risques

• Distinguer les différents risques

Définir les risques. Analyser l'événement redouté, les vulnérabilités. Distinguer l'aléa du danger...

• Identifier les objectifs à atteindre

Les raisons pour gérer les risques. Obligations réglementaires, pression des actionnaires, recherches de performances... Les objectifs à atteindre : efficacité économique, respect des lois et règlements, éthique, continuité d'activité... Établir un référentiel : COSO, ISO 31000 ... L'apport attendu d'un outil SIGR

2- Recenser et hiérarchiser les risques

• Analyser les méthodes d'identification des risques

Présentation des méthodes et de leurs modalités de mise en œuvre. Complémentarité des approches qualitatives et quantitatives

Exercice d'application : identifier et hiérarchiser des risques

3- Traiter les risques pour être en mesure d'arbitrer

• Définir les outils

Présentation des huit outils qui peuvent être utilisés
Les modalités de leur mise en œuvre : protection, prévention, évitement, duplication, transfert, transfert à une captive, financement...

• Faire le bon choix

Choisir des outils. Savoir arbitrer entre les options possibles
Repérer le moment pour traiter les risques: avant ou après sinistres

Exercice d'application : à partir de cas concrets, sélectionner des outils de gestion des risques adaptés

4- Contrôler et auditer le dispositif de gestion des risques

• Découvrir le contrôle interne et l'audit

Rôles et missions du contrôle interne

Objectifs de l'audit

Définir les moyens à mettre en œuvre

• Mesurer l'efficacité du dispositif

Quel reporting ?

Rechercher des indicateurs pertinents, définir des tableaux de bord...

La fréquence de mise à jour

Évaluer l'efficacité du dispositif de gestion des risques

Mise en situation : s'entraîner à définir des indicateurs et organiser leur élaboration et leur analyse

5- Mettre en place et faire vivre le dispositif

• Maîtriser l'organisation à mettre en œuvre

Les acteurs de la gestion des risques

Gestion des risques et gouvernance

La communication sur le projet

• Analyser la méthodologie

Choisir des outils

Arbitrer entre les options possibles

Repérer le moment pour traiter les risques: avant ou après sinistres

Exercice d'application : sur un cas pratique, proposer des options pour animer le processus, trois ans après sa mise en œuvre

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
laurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- Dirigeants de PME
- Collaborateurs au sein du service assurance
- Toute personne amenée à gérer les contrats d'assurance d'une PME ou appelée à occuper la fonction de responsable assurances

Objectifs



- Analyser les contrats d'assurance au regard des risques de l'entreprise.
- Prévenir les risques au sein de son entreprise afin d'optimiser sa couverture assurantielle.
- Identifier les modifications à apporter aux contrats d'assurance existants et les nouveaux besoins.

Contexte



Parce qu'un sinistre peut avoir de graves conséquences sur l'activité de l'entreprise, il est important de connaître la procédure à suivre en cas de réalisation d'un risque et les droits et obligations de chacune des parties. Ces précautions sont le gage d'une gestion efficace du dossier lorsque le sinistre survient.

Programme

1- Analyser les risques de l'entreprise et leurs assurances

Autodiagnostic : chaque participant se place dans le cadre de son entreprise et évalue sa couverture assurantielle

• Distinguer les risques de l'entreprise

Les vulnérabilités d'une PME (stratégiques, financières, légales et réglementaires, sociales, environnementales, liées aux produits et services)

• Recenser les risques couverts par l'assurance

Multirisques entreprise

Les spécificités de l'assurance pertes d'exploitation

Souscrire un contrat bris de machine

Connaître le fonctionnement de l'assurance des

marchandises transportées

Identifier les personnes responsables

Protection des données et des Systèmes d'informations

L'assurance des véhicules de l'entreprise : choisir une formule

La couverture des salariés et du chef d'entreprise

Le contrat " Homme clé " : définition et objectifs

Vérifier l'adéquation de la couverture d'assurance avec les vulnérabilités liées aux activités de l'entreprise

Exercice d'application : selon l'activité de l'entreprise, élaboration d'une cartographie des risques majeurs et détermination des risques à traiter

2- Traiter les risques par des mesures de prévention

• Adopter des méthodes et une organisation permettant de réduire la probabilité de survenance d'un sinistre

Respect des consignes de sécurité, stockage de matières dangereuses, gestion du risques social, ...

• Installer des systèmes de protection efficaces pour réduire la gravité du sinistre quand il survient

Sprinklers, alarmes, vidéosurveillance, polyvalence des équipes, protection et duplication des données, veille réglementaire, ...

• Vérifier régulièrement l'efficacité du système de prévention

Exercice d'application : étude des moyens à mettre en place pour optimiser la prévention dans une entreprise

• Identifier les mesures à prendre pour assurer la continuité des activités

3- Traiter les risques par les assurances

• Déterminer les changements qui nécessitent une adaptation des contrats

• Revoir périodiquement ses contrats, même en l'absence de modifications

• Anticiper le règlement des différends

Exercice d'application : vérification des différents contrats d'assurance d'une entreprise pour s'assurer de la bonne couverture des risques

Durée



1 jour

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
laurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- Dirigeants, risk managers
- Gestionnaires des risques
- Toute personne amenée à gérer les risques au sein d'un département, d'un service ou d'une organisation

Objectifs



Cette formation doit permettre aux collaborateurs de réaliser et structurer les audits de la gestion déléguée :

- Conduire les entretiens
- Poser un diagnostic
- Identifier les problèmes. Proposer des solutions
- Analyser le risque lié à la structure du courtier

Contexte



Le contexte réglementaire (Solvabilité II) ainsi que des directives conduisent à mettre en œuvre une structure dédiée au contrôle externe et interne au sein de la Direction Indemnités. Sa mission sera de formaliser, organiser, réaliser et piloter les audits de la gestion déléguée et le contrôle des processus de gestion existants au sein de la Direction Indemnités.

Programme

1- Cadre réglementaire et fonctionnel

- Décret du 19 mai 2008
- Définition et objectifs du contrôle interne
- Structures concernées et acteurs
- Cadre de référence du contrôle interne (Solvabilité II)
- Les référentiels disponibles : COSO, ISO 31000, SOX
- Notion de risques
- Risk management, audit interne, contrôle interne, qualité
- Comprendre l'articulation et la complémentarité entre le contrôle interne, l'audit et la gestion des risques
- Dispositif de contrôle interne : contenu, périmètre
- Cas pratique : Définir une classification des risques adaptée à l'activité d'assurance prenant en compte les contraintes réglementaires (Solvabilité II) et l'organisation par processus – Benchmarking de classification des risques

2- Conditions de réussite du contrôle interne

- Préalables à la mise en œuvre du contrôle interne
- Méthodologie de mise en œuvre du contrôle interne
- Processus étudiés et identification des risques
- Retour d'expérience et bonnes pratiques.
- Mettre en place le processus de contrôle interne Pilotage et tableau de bord de suivi
- Communication interne sur les objectifs, la démarche, le suivi et mettre en place la coopération avec les opérationnels.
- Evaluation du contrôle interne

3- Exercice d'application

- Définir la trame d'un référentiel méthodologique et les phases de mise en œuvre du processus de contrôle interne

- Sélectionner le prochain thème de l'audit interne

4- Réalisation d'un audit interne

- Phase préparatoire : séquencer les étapes, reformuler la mission et les objectifs, déterminer les moyens et les conditions, planifier et programmer les actions.
- Phase de mise en œuvre : décrire la structure, l'organisation et le SI, identifier le fonctionnement et les dysfonctionnements, identifier les causes et conséquences des dysfonctionnements, analyser les dossiers sélectionnés.
- Phase de finalisation de la mission : effectuer la restitution auprès des audités, présenter les conclusions et exposer les recommandations.
- Phase de suivi : susciter l'engagement et l'appropriation des acteurs concernés, créer des instruments de suivi de la réalisation des améliorations, favoriser le pilotage des projets de progrès.

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
Laurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- DRH
- Responsables HSE

Contexte



La Loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites a placé au centre des débats la notion de pénibilité. L'identification et la traçabilité de la pénibilité sont en effet devenues essentielles pour valider les critères de départs à la retraite anticipés des travailleurs exposés à des conditions de travail éprouvantes.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2012, une « pénalité pénibilité » est appliquée pour sanctionner les entreprises qui n'ont pas mis en place un accord ou un plan d'action relatif à la pénibilité. Il devient donc urgent pour l'employeur de mettre en œuvre une démarche de détection et de prévention de ce risque dans son entreprise.

Objectifs



- Identifier le cadre juridique de la pénibilité.
- Acquérir les compétences théoriques et méthodologiques pour analyser les facteurs de risques de pénibilité en entreprise.
- Elaborer un plan d'action et/ou un accord.

Programme



- Quelles sont les nouvelles obligations pour l'employeur en matière de pénibilité ?
 - La Loi du 9 novembre 2010 et l'instauration d'une obligation de prévention de la pénibilité pour l'employeur.
 - Les entreprises concernées
 - Les échéances et les sanctions prévues
- Diagnostiquer la pénibilité au sein de son entreprise
 - **Identifier la pénibilité au sein de l'entreprise**
 - Comprendre ce que recouvre la notion de pénibilité
 - Identifier les postes de travail concernés par la pénibilité
 - Capitaliser sur l'existant (Document unique d'évaluation des risques, diagnostic des risques psychosociaux...)
 - **Analyser les facteurs de risques de pénibilité des postes de travail**
 - Analyser les contraintes physiques
 - Etudier les rythmes de travail
 - Environnement agressif
 - **Quantifier les facteurs de risques et élaborer une cartographie de la pénibilité**
- Mettre en œuvre une démarche de prévention de la pénibilité
 - **Elaborer une fiche individuelle d'exposition à des facteurs de risques**
 - Que consigner dans cette fiche ? A qui doit-on communiquer cette fiche ? Quel est le lien entre la fiche individuelle et le document unique ?
 - Exercice d'application : rédaction d'un modèle de fiche individuelle
 - Conclure les accords de branches et/ou élaborer un plan de prévention de la pénibilité
 - Faut-il privilégier la conclusion d'un accord, d'un plan d'action ou faire les deux ? Quels thèmes doivent être abordés ?
 - Comment élaborer un plan d'action ? Un accord ?
 - Quel est la durée de validité du plan d'actions ? D'un accord ?
 - Existe-t-il une obligation d'information ? De publication ?
 - Exercice d'application : Analyse commentée d'accords et de plans d'action types et rédaction d'un plan d'action et d'un accord
 - **Quels sont les facteurs clés de succès d'une démarche de prévention ?**
 - Articuler la prévention de la pénibilité avec les démarches existantes Positionner les salariés comme acteurs de leur propre sécurité
- Traiter les risques de pénibilité dans l'entreprise
 - Quelles sont les mesures techniques, humaines et organisationnelles qui peuvent être prises ? financées ?
 - Pour aller plus loin dans la démarche : créer un dispositif d'allègement et de compensation de la charge de travail

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
laurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Sociétés de construction, maîtres d'œuvre, gestionnaires d'établissement
- Toute personne amenée à jouer un rôle dans une opération de construction, de rénovation ou de réhabilitation

Contexte



La prise en compte des handicaps constitue aujourd'hui un enjeu majeur de la dimension sociale du développement durable. En effet, les acteurs publics et privés de la construction de logements doivent se conformer à la réglementation issue de la loi Handicap tout en choisissant des solutions techniques et fonctionnelles adaptées et économiques.

Objectifs



- Définir une situation de handicap
- Délimiter le contexte réglementaire et les principales exigences techniques pour les ERP
- Etre capable de mener un diagnostic de l'accessibilité d'un ERP et de proposer des solutions

Programme



1- Définir la situation de handicap

Les différents types de handicap. Les différentes situations de handicap
Exercices d'application : mises en situation intégrant les contraintes liées à chaque situation de handicap

2- Analyser les enjeux de l'accessibilité

Les enjeux du handicap et de l'accessibilité. Accessibilité et qualité d'usage (capacités à répondre aux attentes des usagers)
Les différentes formes de l'accessibilité : le déplacement dans l'espace, de la compréhension de l'information, l'utilisation des outils (machine automatique,...)

3- Intégrer le contexte et le cadre réglementaire

Évolution de la réglementation

• Les domaines couverts par la réglementation sur l'accessibilité

Le cadre bâti (ERP, bâtiments d'habitation collectifs, maisons individuelles construites pour être louées ou vendues, lieux de travail), Les espaces publics et la voirie, Les transports collectifs

• Obligations et délais pour les ERP et les IOP (installations ouvertes au public)

• Les acteurs de l'accessibilité

Commune et commission communale/ intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
Commissions départementales consultatives de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité
Usagers, riverains, associations, professionnels du handicap, transports publics...

4- Rendre accessibles les ERP

La prise en compte des différents handicaps. La logique de chaîne de déplacement. Les règles d'accessibilité
La prise en compte de l'accessibilité à la construction. La prise en compte de l'accessibilité dans les bâtiments existants. Les caractéristiques générales, techniques et les caractéristiques relatives au repérage et à la sécurité (stationnement, accès entrée/ sortie, équipement...)
La recherche de solutions et les contraintes
Exercices d'application : analyse de situations

5- Mettre en place une démarche

Les objectifs du diagnostic
Les aides financières
• **Les facteurs de réussite**
Comment présenter la démarche ?
Prendre en compte les parties prenantes
Le niveau de détail
Les actions réalisables à court terme ou moyen terme

• Méthodologie pour établir un diagnostic accessibilité

Méthodologie d'évaluation de l'accessibilité
Relevé de terrain...
Exercices d'application : Elaboration d'une démarche

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
aurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- Managers

Contexte



Depuis plusieurs années, les crises à très haut degré de médiatisation et à fort impact émotionnel sur l'opinion publique ont obligé les organisations publiques et privées à renouveler leurs conceptions de la maîtrise des risques et du pilotage des situations de crise.

Pour l'entreprise, la compréhension des enjeux, des mécanismes de la crise et l'acquisition de méthodes de gestion des crises constituent les pré-requis indispensables à une gestion de crise adaptée à la situation.

Objectifs



Les objectifs de la formation sont de transmettre aux managers des réflexes méthodologiques, des connaissances théoriques et pratiques afin de :

- définir l'organisation de gestion de crise
- identifier et appréhender les situations de crise
- promouvoir des réflexes de conduite adaptés aux évènements
- élaborer/valider une stratégie de communication globale
- gérer les relations avec les parties prenantes internes et externes
- évaluer l'organisation et proposer des actions d'optimisation.

Programme

Les principaux thèmes associés à la gestion d'une crise seront traités dans le cadre de la formation, à savoir :

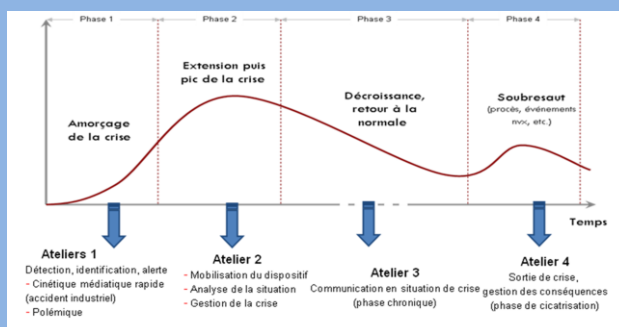
- l'identification et la validation de l'alerte
- la mobilisation de la cellule de crise
- le processus de diagnostic et de prise de décision
- l'évaluation des impacts et des mesures à mettre en œuvre
- l'identification et la hiérarchisation des différents publics, externes et internes
- la coordination avec les pouvoirs publics
- la compréhension des clés de lecture du fonctionnement des différents médias classiques (presse, TV, radios) et des nouveaux médias (blogs) en situation de crise
- la construction d'une stratégie de communication en situation d'urgence.

Ces thèmes seront traités sur la base d'un scénario, qui reproduit le cycle de vie chronologique d'une crise et sera déroulé sur quatre « phases » principales constituant une crise (amorçage de la crise, extension de la crise, décroissance de la crise et retour à la normale, soubresaut et suites judiciaires).

Les thèmes de formation sont associés aux phases du scénario de crise, qui ouvrent des ateliers thématiques. Chaque atelier est le « prétexte » à des points d'enseignement théoriques, pratiques et méthodologiques.

Lorsque l'ensemble du scénario de crise aura été déroulé, tout au long de quatre ateliers, la totalité des thèmes de formation aura été abordée.

1. Amorçage de la crise
2. Extension puis pic de la crise
3. Décroissance et retour à la normale
4. Soubresaut



Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
laurence.baillif@arcans.com
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Préventeurs, Personnels de la DRH, Médecin du travail, infirmiers, S.S.T., Membres du CHS., Personnels impliqués dans les démarches de prévention

Objectifs



- Lutter contre les facteurs biomécaniques et psychosociologiques d'apparition ou d'aggravation des pathologies dorsolombaires et des TMS
- Donner les savoirs et savoir-faire concernant les méthodes et outils utilisés dans ce domaine

Méthodes



Réalisation sur site

Programme



- Analyse de la survenance et de la symptomatologie des pathologies dorsolombaires
- Approche anatomique Facteurs de risques, méthodes et outils actuels
- Mise e place du traitement des risques (aménagement physiques, organisationnels, mobilisation des capacités physiques des opérateurs)
- Démarche de prévention des risques liée aux activités physiques, en coordination avec le Document Unique
- Exercices d'applications concrets sur les postes de travail

Durée



5 jours répartis sur
plusieurs semaines

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné

Préventeurs, Personnels de la D. R. H.,
Médecin du travail, infirmiers, S. S.T.,
Membres du C. H. S., Personnels impliqués
dans les démarches de prévention

Objectifs

- Déployer une approche globale et pluridisciplinaire concernant l'analyse du travail
- Utiliser les méthodes et outils d'analyse des activités professionnelles
- Utiliser la métrologie au poste de travail

Méthodes

Réalisation sur site

Programme

- Définir l'ergonomie et ses buts
- Apprentissage de la méthodologie générale, historique Analyse ergonomique du travail
- Savoir utiliser les schémas et les modèles (Travail prescrit, travail réel...)
- Réaliser une intervention un diagnostic et proposer des solutions ergonomiques

Durée

5 jours répartis sur
plusieurs semaines

Coût

Nous contacter

Contact responsable

Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Préventeurs, Personnels de la DRH, Médecin du travail, infirmiers, SST, Membres du CHS, Personnels impliqués dans les démarches de prévention

Objectifs



- Connaître les caractéristiques des activités physiques
- Apprendre la physiologie et physiopathologie des activités physiques
- Mieux repérer, analyser et évaluer les risques
- Mettre en place la prévention des activités physiques

Méthodes



- Réalisation sur site
- ce stage est à mettre en liaison directe avec celui destiné aux opérateurs (P. R. A. P. opérateurs / « Gestes et Postures »)

Programme



- Aborder les caractéristiques des activités physiques
- Approche des notions scientifiques de base
- Savoir prévenir les TMS. Savoir prévenir les pathologies dorsolombaires
- Analyse de l'impact des vibrations
- Revue des outils de dépistage et d'analyse
- Approche pluridisciplinaire des méthodes de prévention
- Aborder la réadaptation à l'effort et la préparation physique spécifique

Durée



3 jours répartis sur
plusieurs semaines

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



- Opérateurs amenés à réaliser des opérations de manutention manuelle de charge – voir cadre réglementaire (décret 92-958 du 3 septembre 1992)
- Personnels B. T. P., logistiques, manutentionnaires, opérateurs de production

Objectifs



- Lutter contre l'apparition ou l'aggravation de pathologies dorsolombaires et de Troubles Musculo-Squelettiques
- Traiter les facteurs biomécaniques
- Acquérir des attitudes des techniques corporelles, posturales et gestuelles adaptées aux contraintes physiques du poste de travail

Méthodes



Réalisation sur site

Programme



- Approche anatomique, biomécanique et physiologique de l'activité physique
- Apprendre à aménager les postes de travail (aspects dimensionnels, posturaux.....)
- Revue des auxiliaires de manutention mécaniques
- Maîtriser ses propres techniques gestuelles et posturales Exercices pratiques

Durée



2 jours consécutifs

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Préventeurs, Personnels de la D. R. H., Médecin du travail, infirmiers, S. S.T., Membres du C. H. S., Personnels impliqués dans les démarches de prévention

Objectifs



- Identifier, évaluer et traiter les risques en cohérence avec le document unique d'évaluation des risques
- Etablir les fiches de sécurité des postes de travail, en lien avec le service Ressources Humaines
- Diminuer les situations d'inaptitudes partielles ou totales en optimisant l'adéquation « contraintes du poste / capacités physiques du personnel », en lien avec les avis d'aptitude du médecin du travail

Méthodes



Réalisation sur site

Programme



- Savoir caractériser le poste de travail
- Identifier les liaisons fonctionnelles
- Acquérir les notions de base en ergonomie
- Revue des méthodes et outils de l'analyse de poste
- Revue des préconisations d'amélioration : au niveau des agents, des postes de travail et au niveau organisationnel

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Préventeurs, Personnels de la DRH, Médecin du travail, infirmiers, SST, Membres du CHS, Personnels impliqués dans les démarches de prévention

Objectifs



- Détecter les problèmes liés au travail devant les écrans de visualisation
- Mieux implanter et aménager les postes de travail

Méthodes



Réalisation sur site

Programme



- Approche des notions de base d'éclairagisme et des technologies de l'affichage
- Identifier les effets sur la santé du travail sur écran (radiations, vision et fatigue visuelle, stress, TMS)
- Revue des recommandations (règlementation et normalisation, implantation des postes aménagement du poste, périphériques d'entrée, organisation temporelle du travail, ergonomie du logiciel, protections et compléments optiques)
- Aborder la démarche et les outils de prévention des TMS
- Approche de la surveillance médicale

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Opérateurs, services de préventions (médecin, infirmières, ingénieurs HSQE, membres du CHSCT), chefs d'équipes.

Objectifs



- Optimiser les conditions physiques des opérateurs au travail.
- Limiter le risque de TMS, de pathologies dorsolombaires à moyen terme.
- Limiter le nombre d'arrêts de travail pour maladie professionnelle à plus long terme.

Méthodes



Réalisation sur site

Programme



- Approche des notions de base concernant les TMS
- Connaître des exercices de soulagement articulaire et musculaire
- Les gestes qui soulagent : exercices pour la nuque et les épaules, les coudes et les avant-bras, les poignets et les doigts
- Conseils et hygiène de vie
- Prévenir le syndrome du canal carpien
- Soulager lumbago et sciatique

Durée



1 jour

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Laurence BAILLIF
lbaillif@previa.fr
Tél. 06 73 14 17 33

Public concerné



Managers, RH, médecins du travail, psychologues, membres de CHSCT, préventeurs...

Méthodes



- Apports théoriques à partir d'exemples concrets.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Support vidéo

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Objectifs



- Prendre conscience du phénomène de stress au travail et de son impact sur la santé et l'activité de l'entreprise
- Connaître le cadre réglementaire
- Identifier les facteurs de risque et de protection
- Comprendre la place du management dans la prévention et la régulation des risques psychosociaux
- Connaître les différents niveaux d'impact des risques psychosociaux sur le plan individuel, collectif et pour l'entreprise
- Comprendre les trois niveaux de prévention et le rôle des différents acteurs de l'entreprise

Programme

**1- Le cadre réglementaire et son évolution****2- L'analyse systémique de l'équilibre psychosocial**

- Les quatre familles de tension au travail
- Equilibre psychosocial, vécu au travail, efficacité et performance
- Le rôle de protection du soutien social

3 - Le stress chronique et la souffrance au travail

- Le stress physiologique et ses symptômes
- Les symptômes psychologiques du stress chronique
- Stress chronique, burn out, dépression, addictions, suicide

4- Impact des risques psychosociaux sur le collectif de travail

- Conflits
- Délitement du lien social
- Violences et harcèlement

5- La prévention des risques psychosociaux

- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Rôle des différents acteurs : Managers, RH, CHSCT, Service de santé au travail
- Structurer une démarche globale des risques psychosociaux : Méthodes et Outils

Durée



1 jour

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Managers, responsables RH, médecins du travail, psychologues, membres de CHSCT, les préventeurs...

Objectifs



- Les participants devront mener une réflexion pragmatique sur les RPS spécifiques auxquels ils sont confrontés et sur les conséquences de ces risques sur l'individu, le groupe et le fonctionnement de l'entreprise.

- La formation interroge le rôle de chacun dans le domaine de la santé au travail et permet d'acquérir des techniques et outils de prévention et de gestion des RPS.

Méthodes



- Apports théoriques et analyse de cas.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Programme

**Module 1- La santé au travail**

- Le cadre réglementaire
- Les données épidémiologiques

Module 2- Evaluer les risques psychosociaux

- Les quatre familles de tension au travail
- Les facteurs de risque et de protection
- L'impact des risques psychosociaux
 - Sur la santé physique et mentale : maladies professionnelles, TMS, stress chronique, anxiété, dépression, addictions, suicide
 - Sur les relations : Conflits, incivilités, violences et harcèlements
 - Sur l'efficacité et la performance de l'entreprise
- Méthodes et Outils d'évaluation des risques psychosociaux
 - Les indicateurs macro-organisationnels
 - Approches quantitative et qualitative ; cartographie des RPS
 - Mise en place d'un observatoire psychosocial

Module 3- Prévenir des risques psychosociaux

- Prévention primaire : intégrer la prévention des risques psychosociaux au management stratégique
- Prévention secondaire :
 - Intégrer la prévention des risques psychosociaux au management de projet et à la gestion des ressources humaines
 - Elaborer un plan d'action intégré au document unique des risques professionnels
- Prévention tertiaire : agir sur les conséquences des risques psychosociaux au niveau individuel
 - Détection des situations de mal-être au travail
 - Accompagnement médico-psycho-social
 - Adaptation du poste de travail
 - Accompagnement professionnel

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Tout public

Objectifs



- Comprendre les mécanismes et repérer les facteurs de risque du stress chronique et du burn out.
- Acquérir des stratégies de faire face pour gérer son stress et éviter l'épuisement professionnel.

Méthodes



- Apports théoriques et analyse de cas.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Présentation et utilisation d'outils d'analyse et de gestion du stress
- Auto-évaluation et exercices
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Programme

**1- Le stress et le burn out**

- Quels liens entre les deux ?
- Présentation des modèles théoriques.
- Test d'auto-évaluation de son état de stress.

2- Les effets du stress et du burn out

- Les manifestations biologiques, psychologiques et comportementales.

3- Les facteurs de stress et les mécanismes du burn out

- Les sources de stress dans la vie personnelle et professionnelle.
- Les facteurs de risque individuels, collectifs et organisationnels.
- Repérer les signaux d'alarme.

4- Améliorer ses capacités de réponse et d'adaptation

- Les stratégies centrées sur l'émotion et sur le problème.
- La relaxation et le training autogène.
- L'hygiène de vie, la gestion du temps et des priorités, etc.

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Encadrement, DRH, Personnels soignants, membres du CHSCT, tout salarié volontaire pour accompagner des personnes victimes.

Méthodes



- Apports théoriques du formateur et analyse de cas sur support vidéo.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Objectifs



- Maîtriser la procédure de prise en charge des salariés victimes d'agressions ou exposés à des événements graves (potentiellement traumatiques ou émotionnellement difficiles).
- Identifier les signes et symptômes des états de stress aigu et post-traumatique.
- Apprendre à mener un defusing individuel ou collectif.

Programme

**1- Echanges sur les pratiques et les situations vécues****2- Notions de victimologie**

- La terminologie. Les événements indésirables, les incidents critiques, les événements traumatogènes.

3- Les victimes en milieu professionnel

- Epidémiologie. Spécificités. Manifestations médicopsychosociales.

4- Clinique des réactions immédiates

- Le stress (définition et présentation des modèles).
- Stress adapté et stress dépassé : les différentes réactions.

5- Clinique des réactions post-immédiates et tardives

- L'état de stress aigu (symptomatologie, évolution).
- L'état de stress post-traumatique (symptomatologie, comorbidité, évolution).
- Différencier Stress et Trauma.

6- La prise en charge psychosociale et médicopsychologique des victimes

- L'aide psychosociale : les personnes ressources.
- Les soins immédiats, les soins post-immédiats et les psychothérapies.

7- Le defusing psychologique

- Pourquoi ? Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ?
- Les techniques de l'intervention de defusing.
- Comportements à favoriser et à éviter.

8- Le débriefing psychologique

- Pourquoi ? Où ? Quand ? Comment ? Avec qui ?

9- Mises en situation

- Simulation de defusing en fonction de contextes et situations variés et de différents types de réactions de stress.
- Analyse des comportements et des attitudes.

Durée



3 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Tout professionnel confronté à un public, des clients ou des usagers.

Méthodes



- Apports théoriques
- Echange et analyse des situations vécues par les participants
- Présentation et utilisation d'outils d'analyse et de gestion des conflits et de l'agressivité
- Mises en situation

Un livret pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Objectifs



- Améliorer les relations interpersonnelles entre salariés et usagers et/ou entre salariés.
- Identifier les déclencheurs d'une situation de violence ou d'un conflit.
- S'affirmer en traitant les désaccords et sans générer le conflit.
- Savoir éviter par anticipation ou faire face au conflit et à l'agressivité.
- Maintenir un vécu personnel positif.

Programme

**1- Repérer l'origine des conflits et de la violence**

- Apports conceptuels sur les incivilités, l'agressivité, la violence et le conflit.
- Les origines du conflit (les déclencheurs).
- Les facteurs, les enjeux et les types de conflits.

2- Anticiper le conflit et la violence

- Appréhender le conflit de manière rationnelle (prise de conscience, évitement, déni).
- Réfléchir à ses propres représentations et attitudes face aux conflits.
- Identifier et exprimer ses émotions.
- Analyser la communication infraverbale (comportements, gestuelle, ton).
- Activer les ressources internes (collègues, hiérarchie, agents de sécurité...).

3- Résoudre le conflit et faire face à la violence

- Les attitudes à éviter et celles à favoriser face à l'agressivité.
- Fixer des objectifs satisfaisants pour sortir du conflit.
- Viser les bénéfices secondaires d'une entente, d'un accord.
- Présenter les éléments de médiation et de résolution du conflit.
- Eviter de reproduire le même schéma situationnel.

4- S'approprier des techniques de communication

- Passer un message sans se mettre en difficulté ou en danger.
- Savoir dire « non » sans alimenter le conflit.
- Savoir faire preuve d'empathie.
- Présentation de la grille de Lasswell, de l'écoute active, de la méthode E.R.I.C. (...)

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Tout public.

Objectifs



- Comprendre les mécanismes du passage à l'acte suicidaire.
- Savoir réagir face au suicide d'un salarié.

Méthodes



- Apports théoriques et analyse de cas.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Programme

**1- Passage à l'acte suicidaire en milieu professionnel**

- Suicide et tentatives de suicide.
- Epidémiologie. Les facteurs de risque et les facteurs de protection.
- La crise suicidaire.

2- Aspects juridiques

- La réglementation en matière de santé physique et mentale
- Suicide : accident du travail ? Maladie professionnelle ?

3- Repérer la détresse d'un salarié et y répondre

- Les signes physiques, psychiques, cognitifs et comportementaux.
- Aspects psychosociaux et organisationnels.
- Les attitudes à favoriser et à éviter.

4- Faire face au suicide d'un salarié

- Le choc individuel et l'élaboration du deuil.
- Les risques de désorganisation psychosociale.
- L'accompagnement médicosychosocial des salariés.

5- Prévenir le risque de contagion

- Prévenir l'effet de contagion du suicide.
- La gestion de la culpabilité.
- Le travail d'écoute individuelle et collective.
- Le rôle des managers et des acteurs ressources.

Durée



1 jour

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Tout public.

Objectifs



- Comprendre les mécanismes de l'addiction et ses effets sur le plan individuel et collectif.
- Améliorer la prise en charge des personnes dépendantes.

Méthodes



- Apports théoriques et analyse de cas.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Programme

**1- Le cadre législatif**

- La réglementation en matière de santé physique et mentale.
- La législation sur le tabac, l'alcool et les drogues.
- La responsabilité de l'entreprise et du salarié.

2- Les addictions

- Psychopathologie des troubles addictifs : concepts et modèles.
- Les différents types de dépendance (alcool, tabac, cannabis, psychotropes...).
- Les facteurs de risque et les facteurs de protection.

3- Les répercussions individuelles et collectives

- Les manifestations physiques, psychiques, cognitives et comportementales.
- Aspects psychosociaux et organisationnels.

4- L'aide aux personnes dépendantes

- Les attitudes à favoriser et à éviter.
- Les traitements.
- La solidarité et le lien social.

5- Développer une politique de prévention

- Informer les cadres et les salariés.
- Identifier les difficultés individuelles et les dysfonctionnements collectifs.
- Le rôle de l'encadrement et des soignants.

Durée



1 jour

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32

Public concerné



Personnel d'encadrement.

Objectifs



- Appréhender la notion de harcèlement moral sur le versant juridique et le versant psychologique.
- Savoir déceler des cas de harcèlement et les différencier du stress ou de l'épuisement professionnel.
- Donner les outils nécessaires à l'exercice de la gestion du personnel dans les situations de stress et de harcèlement.

Méthodes



- Apports théoriques et analyse de cas.
- Confrontation et analyse des situations vécues par les participants.
- Mises en situation.

Un dossier pédagogique est fourni aux participants en début de formation.

Programme

**1- Le harcèlement et ses différentes formes**

- Echanges articulés autour des représentations des participants sur le harcèlement.
- Définition du harcèlement (les différents types de harcèlement : sexuel, moral, dioxis, stalking...).
- Réflexion sur les différentes typologies du harcèlement et de ses facteurs de risque.

2- Le cadre juridique du harcèlement

- Présentation de la réglementation en matière de droit du travail.
- La plainte (les personnes saisissables, son contenu et sa recevabilité).
- Le problème de la preuve.
- Présentation de cas et jurisprudence.

3- Harcèlement et management

- Les limites entre management et harcèlement.
- Détecter un cas de harcèlement : harceleur(s), victime(s) et situation(s).
- Conséquences du harcèlement chez la victime : symptomatologie.
- Différencier harcèlement, stress et burn out.

4- Prévenir le harcèlement et ses conséquences

- Les stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- Le rôle de la hiérarchie, le rôle du groupe : l'approche psychosociale et organisationnelle.
- Etudes de cas réels et mise en situation.
- Evaluation de l'impact de la formation.

Durée



2 jours

Coût



Nous contacter

Contact responsable



Groupe PREVIA
Tél. 02.51.86.88.86 ou
02.40.84.22.32



Groupe PREVIA

75 rue des Français Libres

44200 NANTES

Tel. 02 40 84 25 94

www.previa.fr



ARCANS

10 rue Léon Frot

75011 PARIS

Tél. 01 43 49 79 60

www.arcans.fr

SENETYS

SENETYS

75 rue des Français Libres

44200 NANTES

Tel. 02 40 84 25 94

www.senetys.com

Valeatis

VALEATIS

10 rue Léon Frot
75011 PARIS

Tél. 01 43 49 79 60

www.valeatis.com

75 rue des Français Libres
44200 NANTES

Tél. 02.40.84.25.94